

2024-2025 Section sportive Equitation

Lycée Louis Armand Villefranche sur Saône



Le club partenaire

Le centre équestre du **Domaine de La Sauvageonne** est situé à 5 minutes en voiture du lycée, sur la commune d'Arnas.

Avec + de 70 boxes, 20 stalles poney et un club-house de 50 places assises, ce club permet aux cavaliers d'évoluer dans :

- 4 carrières (Toubin-Clément de 90m x 50m, Toubin-Clément de 70 x 35m, Club en sable de 70m x 25m & Bord Sol de 60m x 40m)
 - 2 manèges olympiques couverts (Toubin-Clément de 65m x 40m & en micro-sable blanc de 65m x 24m)

La formation

L'objectif de la Section Sportive Equitation du lycée Louis Armand est de permettre aux élèves sélectionnés, de réussir leurs études secondaires tout en pratiquant leur sport dans des conditions privilégiées.

Un moniteur d'équitation, diplômé d'Etat, assure les entraînements des 3 groupes de 8 élèves, répartis de manière homogène par rapport à leur niveau technique.

Chaque semaine, les 3 groupes suivront ainsi 3 reprises d' 1h au centre équestre (possibilité de travailler avec sa propre monture).

En parallèle, ils participeront aux concours officiels qui leur sont ouverts au club et à l'extérieur (au niveau départemental, régional et même national).

Une journée sera aussi dédiée annuellement à la pratique du cross au Parc de Miribel-Jonage.

Pour compléter leur formation, les élèves seront amenés aux fonctions arbitrales dans le cadre d'une compétition de saut d'obstacles (collaboration avec des juges, un commissaire au paddock et un chef de piste officiels)

Pendant leurs 3 années de formation, les cavaliers seront enfin présentés aux Galops 5, 6 ou 7 pour valider leurs acquis.

- * La licence FFSE et la licence UNSS sont obligatoires (pratiquant ou compétition).
- * Le lycée s'engage à libérer les élèves : le lundi après les cours, le mardi et le jeudi à 15h 30 comme pour les autres sections sportives, ainsi que le mercredi après-midi pour assister à leurs entraînements
 - * Coût annuel de la formation = 2400 € comprenant :
 - l'adhésion au club & la souscription de la licence FFE
 - les reprises hebdomadaires avec les transports aller-retour des élèves aux entrainements,
 - 2 inscriptions à 2 CSO officiels organisés par le club
 - et le transport des chevaux sur le parcours de cross de Miribel-Jonage.

Ces frais d'inscription spécifiques sont à régler en 3 fois : lors de votre confirmation d'engagement (courant juin 2024), à la rentrée de septembre 2024 & en janvier 2025.

* La participation aux entraînements est obligatoire pendant toute l'année pour les élèves retenus dans la section sportive Equitation. Elle peut être suspendue sur décision du proviseur si le travail et/ou les résultats scolaires sont insuffisants.

Le recrutement

Au vu de l'objectif « formatif » affiché par la Section Sportive Equitation du lycée Louis Armand, les élèves qui postulent doivent :

- être des cavaliers, titulaires au minimum du Galop 4
- faire preuve de motivation pour leurs études, comme pour leur pratique équestre.

D'ailleurs, leur sélection se fait sur la base de leurs bulletins scolaires, d'un test de pratique équestre effectué au club (parcours de CSO + reprise de dressage du dernier galop acquis) & d'un entretien de motivation.

Les dossiers de candidature seront en ligne sur le site du lycée, à compter du lundi 25 mars 2024, ils seront à compléter de façon numérique et à renvoyer par mél à cette adresse : section-sportive.0691644m@ac-lyon.fr

Les tests de sélection sont prévus pour la prochaine promotion : le Lundi 13 Mai 2024 au club hippique.

A l'issue de cette journée de sélection, les élèves retenus seront informés par le Lycée Louis Armand avec un courrier officiel devront confirmer officiellement leur engagement ferme et définitif dans cette section. Leurs familles remettront, après les résultats d'affectation (26 juin 2024):

- Au centre équestre, leur fiche d'engagement (à demander par email : contact@la-sauvageonne.com) & les 3 chèques correspondants à leur inscription annuelle.
- se présenteront au lycée, selon le calendrier des inscriptions (mis en ligne courant mai sur le site) et fourniront l'ensemble des éléments nécessaires à leur intégration en section (adhésion à l'UNSS, certificat médical établi par un médecin du sport avec électrocardiogramme obligatoire...)

A la rentrée scolaire des élèves, les familles s'engagent enfin à fournir au club :

- * pour les mineurs, une autorisation parentale écrite pour la souscription des licences fédérales compétition, datée de septembre 2024
- * et pour tous les cavaliers, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'équitation en compétition datée d'un médecin (même généraliste) sur septembre 2024.

Les contacts

Lycée Louis Armand

507, Avenue du Beaujolais CS 60402 GLEIZE 69651 – VILLEFRANCHE SUR SAONE Cedex Téléphone : 04 74 02 30 00 Site Internet : http://www.lyc-louis-armand.fr

Mail: section-sportive.0691644 M@ac-lyon.fr

Le Domaine de La Sauvageonne Chemin de Grange Vieille

Route de Longsard 69400 - ARNAS

Téléphone : 04 74 65 49 00 / Portable 06 13 90 92 31 (M. Astier)

Site: www.la-sauvageonne.com
Mail: contact@la-sauvageonne.com